

Grâce au regroupement familial, 3 millions d'immigrés prêts à s'installer en France ?

written by Christine Tasin | 1 mai 2016



Un excellent article qui fait le point sur la politique d'immigration que nous subissons depuis plus de 40 ans, des dates, des faits, une analyse remarquable à retenir et à utiliser.

Ce regroupement familial qui inquiète les Français

Le sondage de l'IFOP publié le 20 avril montre que six Français sur dix, voire deux sur trois dans les couches populaires, souhaitent mettre fin à la politique française de regroupement familial.

Aujourd'hui contrôlé par le droit européen et garanti par le droit international conventionnel (donc sans caractère obligatoire mais appliqué par beaucoup de pays), le regroupement familial avait été introduit en France en 1976 dans le cadre ce qu'on appelait alors l'immigration de peuplement, soit un quart de siècle (une génération) avant qu'un fameux rapport de l'ONU ne préconise les « migrations de remplacement ». Le gouvernement s'était alors appuyé sur le « déficit de naissances » apparu pour la première fois en 1975, année au début de

laquelle il avait institutionnalisé et commencé à promouvoir l'avortement.

Ce droit au regroupement familial, introduit par décret plutôt que soumis au vote, fut ultérieurement inscrit dans la constitution. Ses modalités pratiques sont par contre facilement modifiables au gré de l'inconstance démocratique. En particulier la durée de présence légale en France requise pour exercer ce droit, d'après l'article L411-1 du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile, est actuellement de dix-huit mois (il y a dix ans il n'était exigé qu'un an), mais ce délai peut être modifié à tout moment. Le même article conditionne l'exercice de ce droit à la suffisance et la stabilité des ressources (du SMIC à 1,2 SMIC selon la taille de la famille), à la présence d'un logement adapté à la taille de la famille, et à la conformité aux « principes essentiels » de la vie familiale selon les lois du moment. Il est vraisemblable que si les Français ne sentent pas leur communauté protégée par ces réserves c'est parce qu'ils se doutent bien que la liste des ressources prises en compte, tout comme le montant lui-même, peut être modifiée afin d'intégrer toute nouvelle prestation sociale, et qu'il est plus rare d'être laissé en condition de sans domicile fixe quand on est étranger que quand on est français. **Quant à l'acceptation des principes essentiels de la vie familiale, elle devrait suffire, en cas de volonté politique de respecter les dispositions votées par le parlement (comme l'article L411-1), à interdire le regroupement familial de toute personne adhérant à une idéologie prônant l'inégalité des sexes et le mariage prépubère et non librement consenti des enfants, et acceptant la polygamie et le viol. En effet un certain nombre de critères excluants s'appliquent individuellement aux ayants-droit dont l'un peut être refusé (en cas de menace à l'ordre public, à la morale ou à la santé publique) tandis que l'autre est accepté, mais par contre la condition d'acceptation des principes essentiels de la vie familiale s'applique à l'invitant, lui interdisant de faire venir le moindre parent. Nonobstant, les Français constatent évidemment qu'il n'est même pas nécessaire que l'exécutif fasse lever cette condition, puisqu'il ne la fait pas appliquer et que le regroupement familial est très largement accordé à des personnes n'acceptant pas ces principes essentiels et adhérant ouvertement à une idéologie qui les nie.**

Ce droit au regroupement familial concerne les immigrés, à savoir les personnes qui ont obtenu une autorisation légale de séjour en France, avec la vocation de s'y installer. Il prévoit que les ayants-droit reçoivent un titre de séjour de la même catégorie que celui de l'invitant. Mais dans l'esprit de l'élu législateur, un réfugié, c'est-à-dire une personne qui, à titre individuel et dûment justifié, « craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques », n'a pas vocation à immigrer et s'installer durablement en France, par conséquent on ne lui accorde qu'une autorisation de séjour de dix ans. Quant aux personnes protégées en France à titre subsidiaire, c'est-à-dire qui ne correspondent pas à la

définition de réfugié mais qui risquent dans leur pays l'exécution capitale, la torture ou des risques graves individuels liés à un conflit armé, il ne leur est accordé qu'une autorisation de séjour (renouvelable en cas de persistance du risque) d'un an, donc inférieure au délai de présence exigé pour le regroupement familial, notion qui ne les concerne d'ailleurs même pas puisqu'elles n'ont pas vocation à s'installer durablement en France. Les textes devraient donc rassurer les Français : le regroupement familial ne concerne que les immigrés, pas les réfugiés ou les subsidiairement protégés.

Mais ce ne sont que des textes. Les Français qui ont vu le 24 août 2015 leur président s'associer, à Berlin, à l'appel de la chancelière allemande à l'immigration illégale de masse et à la suspension des accords de Schengen et Dublin, puis qui ont vu à la télévision le 9 septembre l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, sur leurs impôts et en violation de sa mission et de la loi, racoler en Allemagne des migrants hors-la-loi pour les emmener illégalement en France, peuvent avoir de sérieux doutes sur le respect par l'exécutif des textes votés par le législatif, et sur les intentions réelles de leur gouvernement.

Les Français, qui ont noté en septembre 2015 que leur gouvernement avait réussi à faire relever à 20% la part de migrants pour la France, au lieu des 14% que la Commission Européenne lui avait proposé en mai, ont pu aussi noter l'estimation du gouvernement allemand selon laquelle chacun des (au moins) deux millions d'intrus illégaux de l'année dernière devrait, en moyenne, générer l'arrivée de six autres si on leur accorde le regroupement familial, ce qui représenterait douze millions de regroupés pour l'espace Schengen dont deux millions et demi pour la France, à ajouter au demi-million à percevoir sur ceux arrivés en 2015.

Autre arithmétique, certains ont pu calculer que, sans même prendre en compte les surcoûts de sécurité et de santé, **le seul entretien de trois millions de bénéficiaires représenterait un impôt supplémentaire de 51 milliards d'euros la première année (Allocation Temporaire d'Attente plus hébergement en centre) puis 63 milliards les années suivantes (l'ATE étant remplacée par l'Allocation Mensuelle de Subsistance)**, voire d'après les projections de coût allemandes 150 milliards. Ils peuvent se douter que le gouvernement qui avait envoyé ses fonctionnaires recruter illégalement des clandestins à l'étranger (en leur promettant l'allocation d'oisiveté dite « 'salaire d'Allah »), et à cet effet loué des locaux dans les gares allemandes et fait imprimer des affiches et dépliants en arabe aussi professionnels que ceux de l'autre légion étrangère, a dû maintenant charger ces mêmes fonctionnaires de la régularisation (illégal) massive de ces invités afin de permettre l'invitation dix-huit mois plus tard de leurs familles.

Les plus incrédules devant les cris d'alerte de Stratediplo ont constaté effectivement d'abord l'augmentation et l'annualisation du tribut à la Turquie, puis **l'accord de transfert direct de Turquie dans l'espace Schengen sans canots ni coupe-barbelés, et enfin la discrète inauguration le 4 avril du pont aérien,** et commencent à s'inquiéter de ses autres

révélations ou anticipations.

En plus de la régularisation des illégaux de l'année dernière et de l'invitation de leurs familles, les Français craignent une offre de regroupement familial aux douze millions de nouveaux intrus clandestins que Federica Mogherini et Donald Tusk disent attendre, soit un **potentiel de soixante-douze millions d'ayants-droit dont quatorze pour une France déjà ruinée.**

Au-delà des familles des illégaux en cours de régularisation (illégale) et dont le regroupement familial (illicite) sera lancé selon les critères actuellement en vigueur pour les immigrés définitifs légaux, [la Huitième Plaie](#) (chez Lulu.com) imagine qu'il ne serait pas surprenant que le gouvernement procède aussi à une extension de la notion de famille, et donc des bénéficiaires du droit au regroupement familial, par un prolongement logique de la loi 2012-1560 qui a déjà incidemment étendu la qualité de parent aux alliés. Certes, cette loi soumise par le gouvernement au parlement un 31 décembre, et que cette étude présente comme une preuve de la préméditation et de la préparation de l'invasion migratoire, a été peu commentée par les députés qui l'ont votée comme par ceux qui réveillaient déjà, et peu de Français, hors les forces de l'ordre, savent qu'il est désormais interdit en France de contrôler l'identité et le titre de séjour d'une personne d'apparence étrangère. Néanmoins le sondage de l'IFOP laisse entendre une certaine lassitude de la France devant les conséquences de l'immigration de peuplement lancée en 1976.

Publié par [Stratediplo](#) à [02:48](#) [Aucun commentaire:](#)

e sud car la guérilla albanaise conquiert Tetovo après le cessez-le-feu.

Connues comme Accords d'Ohrid (l'ONU, l'OTAN et l'UE s'étant accordées pour les imposer à la Macédoine), les capitulations donnèrent à la minorité albanaise toute ce qu'elle aurait pu vouloir obtenir par les armes, sauf l'unification avec l'Albanie et la partie occupée de la Serbie, ce qui était effectivement le meilleur moyen de mettre fin aux combats. La langue macédonienne devint ainsi facultative pour les Albanais (et devint deuxième langue officielle), leur permettant de refuser légalement l'intégration nationale dans ce jeune Etat issu du dépeçage de la Yougoslavie et de préparer au contraire, dès l'école, l'unification culturelle et sentimentale avec les pays et régions albanophones voisins. Une partie des postes dans la police leurs furent réservés, en exception aux règles de recrutement (égalitaire et sur critères de compétences) nationales. Toutes les lois doivent désormais être écrites aussi en albanais, dispensant cette minorité d'apprendre la langue du pays. Des sièges parlementaires sont également réservés à des députés Albanais, ainsi dispensés du processus électoral national, et de plus il leur est accordé un droit de veto sur toute décision parlementaire susceptible de les concerner, c'est-à-dire de facto toute loi macédonienne. Moyennant quoi des troupes de l'OTAN purent entrer en Macédoine récupérer les armes amenées du Kosovo occupé par l'OTAN, puis

restèrent pour contrôler la mise en oeuvre de toutes les réformes promises par le gouvernement (et rentrèrent au Kosovo ensuite). Moyennant quoi la Macédoine a évité une campagne de bombardements par l'OTAN similaire à celle menée contre la Serbie deux ans plus tôt.

Un tel programme de renforcement du communautarisme et de dispense d'intégration ne pouvait mener qu'au renforcement de l'irrédentisme et à la désintégration. Au printemps 2015, dans la même région qu'en 2011, à savoir Koumanovo (frontière avec la partie occupée de la Serbie), plusieurs coups de main ont été lancés par des unités albanophones en uniformes de « l'armée de libération du Kosovo », dotées d'armes de guerre et montées sur véhicules blindés. Le gouvernement macédonien, qui venait de refuser de participer aux hostilités de l'UE contre la Russie, soutient que ces unités sont venues du Kosovo occupé par l'OTAN, en tout cas elles ont de nouveau réussi, en quelques semaines, à susciter l'adhésion spontanée ou intimidée de la population albanophone locale, faisant craindre que l'agression étrangère ne déclenche une guerre civile. Au deuxième semestre la Macédoine est devenue la route de passage de l'intrusion illégale massive appelée de Berlin en août, et vit passer sur son territoire à peu près l'équivalent de sa population. Il est certain qu'une déstabilisation complète aurait alors gêné ce transit migratoire, et elle n'eut pas lieu, ce qu'on expliqua par l'intervention de l'Union Européenne dans la vie politique macédonienne, imposant la promesse d'élections législatives sous un an, qui furent prévues pour le 5 juin 2016.

En préalable aux élections du 5 juin le gouvernement a annoncé récemment une amnistie d'une cinquantaine d'hommes politiques impliqués dans l'énorme scandale d'écoutes téléphoniques illégales qui avait éclaté l'année dernière et sérieusement pollué la vie politique. Des manifestations de protestation ont alors éclaté dans la rue, dénonçant l'amnistie réciproque de politiciens entre eux. On remarquera là, entre parenthèses, que l'amnistie concerne des politiciens actuellement au pouvoir mais aussi d'autres actuellement dans l'opposition, et on peut ajouter sans grand risque de se tromper que si la gauche était au pouvoir et la droite dans l'opposition, au lieu du contraire, la situation serait exactement la même, et si l'agitation n'avait pas été lancée à cette occasion on lui aurait trouvé un autre prétexte. D'ailleurs dès le deuxième jour des manifestations les oeufs ont été remplacés par des pavés et des coctels Molotov et le bâtiment présidentiel a fait l'objet de plusieurs tentatives d'incendie, radicalisation rapide et surprenante pour une simple affaire de magouille politique dans un pays confronté à des problèmes bien plus sérieux, tant au nord qu'au sud.

Il se trouve qu'en février un groupe de dix pays submergés par l'intrusion illégale massive s'est entendu sur la nécessité de restaurer l'application des accords de Schengen et de Dublin (suspendue en 2015 sur injonction des grandes puissances de l'UE), c'est-à-dire de rétablir un contrôle aux frontières à partir de début mars. La Macédoine ne pouvait logiquement plus laisser entrer des foules de clandestins si elles ne pouvaient pas ensuite passer dans les pays voisins. Des dizaines de

milliers de migrants illégaux se sont donc retrouvés bloqués en Grèce, raison pour laquelle l'Union Européenne a vite négocié et signé un accord avec la Turquie pour que celle-ci reprenne une partie du corps expéditionnaire migratoire qu'elle avait débarqué en Grèce, et que l'Union irait ensuite chercher en Turquie par avion. Mais les décideurs immigratoires n'avaient pas l'intention de laisser fermer la voie terrestre (et maritime), puisqu'ils venaient de décider, en raison de la fermeture des frontières de la Serbie et des pays voisins de l'Autriche et de la Hongrie, de réorienter les flux un peu vers l'ouest (bien que plus montagneux), les faisant passer par la partie occupée de la Serbie, en chargeant les forces d'occupation de l'OTAN au Kosovo de transférer les intéressés de la frontière macédonienne à la frontière albanaise puis d'assurer leur transport par bateaux d'Albanie en Italie. Mais la Macédoine restait une voie de passage incontournable. On avait compris, dès qu'elle a rétabli ses contrôles frontaliers avec la Grèce, qu'elle serait déstabilisée.

Les portes seront rouvertes de l'intérieur, de gré ou de force, par le gouvernement actuel ou par le prochain. Donnant le ton, la Grèce, encore menacée de mise en faillite par le FMI la semaine dernière, objet d'incursions aériennes quotidiennes par l'aviation turque et soumise au chantage d'un accroissement de l'invasion de ses îles, a elle-même reproché au gouvernement macédonien l'usage d'outils de maintien de l'ordre (lacrymogènes et balles de caoutchouc...) pour repousser les tentatives d'enfoncement de sa frontière. Or, sachant que l'effectif de candidats à l'intrusion par effraction, en attente et échauffement dans le camp d'Idomeni (côté grec), est déjà officiellement supérieur à l'effectif total de l'armée macédonienne, sifflets et matraques ne pourront pas suffire à les contenir.

Comme si cette situation ne portait pas assez de risques de déstabilisation, l'Union Européenne a intimé au gouvernement macédonien d'annuler les élections législatives qu'elle avait elle-même exigées. Le motif de cette intimation n'est pas seulement que l'opposition n'a aucune chance de l'emporter dans la situation de crise multiple actuelle, mais qu'on cherche désormais des thèmes politiques forts pour mobiliser et manipuler les foules de manoeuvre qui constituent toujours, dans les scénarii bien préparés de « révolution de couleur », la couverture et le véhicule des petits commandos professionnalisés (par Otpor) banalisés, chargés des provocations d'escalade de la violence, des éliminations physiques ciblées puis de l'escorte et la mise en place du futur pouvoir. De leur côté, les populations européennes sont préparées à l'issue inéluctable par leurs médias qui, comme d'habitude, commencent par remplacer l'expression « gouvernement macédonien » par « régime Ivanov », puis l'accusent de la pire des infâmies, celle d'être « soutenu par Poutine ». Ce n'est d'ailleurs pas faux, puisque le gouvernement russe, toujours respectueux de la légalité internationale et de la souveraineté des pays tiers, s'interdit de soutenir les mouvements internes « d'opposition » violente, c'est-à-dire de déstabilisation armée, et continue son dialogue diplomatique avec le gouvernement légal de tous les

pays du monde, y compris d'ailleurs ses ennemis (Géorgie ou Turquie par exemple). Pour leur part, les Etats-Unis ont aussi clamé que les élections sont inopportunes et la presse annonce que les pays de l'OTAN menacent la petite Macédoine de « sanctions », langage essentiellement destiné à faire savoir au monde qu'un jugement a été rendu et que le pays est mis au ban des nations, bien qu'on ne compte pas prendre le temps de déterminer et appliquer la moindre sanction.

La déstabilisation est en cours et prévue pour être conclue rapidement. Trois pions sont en place, les foules de manoeuvre Otpor au centre, les unités albanaises supplétives de l'OTAN au nord, et la division asiatique venue à pied (et en canots) de Turquie au sud. Les carottes de la macédoine sont cuites.

Complément, 22 FÉVRIER 2016, Riposte Laïque interroge Stratediplo

Riposte Laïque, dans le cadre d'un cycle d'entretiens avec des acteurs connus ou inconnus de l'actualité française ou internationale, a interrogé Stratediplo au sujet de la Huitième Plaie..

Riposte Laïque : Vous venez d'écrire un ouvrage, intitulé « la 8^e plaie, Migrants 2015, l'avant-garde », que vous signez du curieux nom de « Stratediplo ». Sans chercher à vous faire révéler votre véritable identité, pourriez-vous expliquer en quelques mots à nos lecteurs qui vous êtes ?

Stratediplo : Avant de répondre concrètement à la curiosité des lecteurs, je dirais d'abord que peu importe car il ne s'agit pas d'opinions dont le poids dépend de la notoriété de celui qui les exprime ès qualité, mais essentiellement de faits que n'importe quel étudiant en journalisme aurait pu mettre en forme. Faute de nom et de titre, on n'a que le texte, et ce sont les arguments qui font autorité ou pas.

Maintenant, pourquoi Stratediplo ? La stratégie d'un sujet de droit international et sa diplomatie vis-à-vis de ses pairs sont les deux outils extérieurs de la souveraineté, et c'est tout naturellement que j'ai signé ainsi mes premiers commentaires de politique internationale à la fin du siècle dernier. Car contrairement à ce qu'ont cru déceler certains critiques à la lecture du Septième Scénario, il ne s'agit pas d'un collectif d'auteurs mais d'une seule personne comme le dénote mon blogue rachitique. De formation gestionnaire, militaire, et diplomatique, j'ai une expérience de durée et profondeur distincte dans

ces divers domaines, mais surtout, je crois, l'engagement d'étudier à fond les questions qui m'intéressent, et dont certaines commencent à préoccuper sérieusement nos contemporains qui voient des menaces autrefois floues et lointaines se préciser et se concrétiser.

Depuis un tiers de siècle et dans des milieux différents, l'une de mes compétences et fonctions principales aura consisté à rassembler, qualifier, synthétiser et interpréter des données parcellaires et éparses pour les présenter en une information intelligible et utile, ce qui n'interdit d'ailleurs pas l'expression d'une opinion subjective (voire d'une recommandation) tant qu'elle reste bien séparée de la synthèse objective.

Riposte Laïque : La grande thèse de votre ouvrage est que les deux millions de clandestins, qu'on appelle des migrants, sont une avant-garde qui, s'ils demeurent sur le Vieux-Continent, amèneront forcément des ayant-droits, que vous chiffrez de dix à douze millions d'intrus. Sur quoi vous appuyez-vous pour affirmer cela ?

Stratediplo : En ce qui concerne le chiffre de deux millions d'intrus entrés par voie de fait en 2015, il suffit d'une part de compiler et recouper les recensements diffusés officiellement par diverses instances, en particulier grecques, autrichiennes, allemandes et internationales puisque le gouvernement français, ne démordant pas de ses 12.000 en 2015 et 12.031 en 2016, est muet sur la question du total européen.

La presse minimisante, pour sa part, a retenu, enregistré, scellé et congelé les 1,1 million de demandes officielles du statut de réfugié déposées en Allemagne durant l'année 2015. Or, si effectivement les trois-quarts de cette vague sont arrivés en Allemagne, une bonne partie n'a ni déposé de demande ni n'a l'intention de le faire. Les autorités bavaroises et allemandes ont d'ailleurs publié des pourcentages d'évaporation dans la nature (pas exclusivement allemande), après intrusion en Allemagne et avant dépôt de demande, que l'on cite dans la Huitième Plaie, et qui laissent entendre que ce chiffre est une estimation minimaliste : il est certain que deux millions d'intrus sont entrés illégalement dans l'espace Schengen en 2015, il n'est pas impossible qu'il en soit entré trois millions ou plus.

Les douze millions d'ayants-droit, calculés en multipliant simplement deux millions par six (un conjoint et cinq enfants) selon le coefficient moyen déterminé par les autorités allemandes (tandis qu'en Uruguay chaque couple syrien a amené onze enfants en moyenne si mes souvenirs sont exacts), ne seront par contre pas des intrus, et personne n'a l'intention de les obliger à ramper sous des barbelés. Dès que les régularisations des intrus de 2015 seront effectuées, et même si c'est fait en violation des lois nationales et des conventions européenne et internationale définissant le statut de réfugié, c'est en toute légalité que les gouvernements des pays d'accueil demanderont alors à leurs contribuables de bien vouloir affréter le plus gigantesque pont aérien que l'Histoire ait vu : il y a peu de ports en Afghanistan et nourrir quelqu'un pour un mois de croisière depuis le Bengale a son coût. Certes, s'agissant de douze millions de passagers (dans le cas où les intrus de 2015 n'aient été que deux millions) l'opération se déroulera sur de longs mois. Et évidemment ce n'est pas tout puisque les intrusions n'ont pas cessé et qu'on nous annonce, selon les sources (les plus hautes autorités de l'Union Européenne), entre six et douze millions de nouveaux illégaux en 2016 par la voie turque et un million par la voie ex-libyenne.

Cependant, quand bien même ces nouveaux-là ne viendraient pas, par exemple en raison d'une complication d'ordre, dira-t-on, géopolitique, en Grèce ou entre la Grèce et la Turquie, si de leur côté les peuples d'Europe n'exigent pas le renvoi des deux millions de faux réfugiés de 2015, leurs gouvernements les régulariseront (c'est déjà en cours par procédure accélérée) et imposeront l'invitation de leurs douze millions d'ayants-droit, qui sera légale si les parlements ne modifient pas les lois régissant le regroupement familial.

Riposte Laïque : Beaucoup de Français, incrédules, s'interrogent. Pourquoi nos dirigeants, et les dirigeants européens, laissent-ils faire cette invasion ? Sont-ils payés par le Qatar et l'Arabie saoudite, comme le dit Philippe de Villiers ? Sont-ils inféodés aux Américains, qui tireraient tout bénéfice de l'effondrement de l'Europe ? S'agit-il du renforcement, programmé par les islamistes, de la cinquième colonne musulmane en Europe, dans le but d'accélérer ce que Renaud Camus appelle le Grand Remplacement ? Est-ce un coup monté judéo-maçonnique, comme

l'affirment d'autres adeptes de la théorie du complot ? S'agit-il seulement de fournir au patronat une main d'œuvre moins chère que le salariat organisé d'Europe de l'Ouest ? Quelle est votre explication ?

Stratediplo : Je répondrai dans l'ordre inverse, sans être certain de mes explications puisque je n'ai pas demandé à nos dirigeants pourquoi ils ont déclenché et continuent de faciliter cette invasion. On évoque en effet un intérêt du grand patronat, mais d'une part, ce n'est pas lui qui gouverne, d'autre part, le grand capital a plutôt, ces dernières décennies, cherché à envoyer les postes de travail là où les normes sont moins exigeantes et où le contrôle peut être corrompu (loin du monde développé) plutôt qu'à faire venir des masses inemployables là où elles ont des droits avant même de comprendre la langue. Et pour le peu de travail moyennement qualifié qui reste en Europe, après l'appel, pour la France, aux Portugais et Marocains (et pour l'Allemagne aux Turcs), puis pour toute l'Europe aux Polonais et Slovènes, puis maintenant l'appel aux Roumains, dont la majeure partie de la population active masculine a quitté le pays, aux Bulgares et bientôt aux Ukrainiens, n'oublions pas que, dans quelques mois, ce sont tous les porteurs de passeport turc qui lisent l'alphabet latin et dont un tiers rêvent de travailler en Europe, qui auront accès au marché de la recherche d'emploi européen (et pas seulement allemand).

Pour le « coup monté judéo-maçonnique », je ne suis pas un adepte de la théorie du complot, mais j'ai effectivement lu certaines déclarations très claires de l'oligarchie mondialiste qui arrive à faire contribuer les dirigeants politiques, européens notamment, aux grands intérêts économiques et aux idéologies les plus matérialistes, aussi je cite certaines de ces déclarations qui font froid dans le dos.

J'écarte les islamistes européens car la cinquième colonne que vous mentionnez reste encore assez loin (bien que ça soit appelé à changer au rythme de la démographie) du pouvoir politique dans les pays envahis. Une invasion algérienne ou portugaise pourrait certes être facilitée par les diasporas présentes en France, par contre un envahissement asiatique (et de la Corne de l'Afrique) n'a aucune communauté sur laquelle s'appuyer ici, et peu de musulmans français parlent l'hindoustani (« ourdou »), le turc ou même l'arabe proche-oriental, sans parler de l'amharique. Les

islamiseurs qui opèrent la radicalisation pendant le voyage ont la même origine que leurs ouailles, et les facilitateurs qui enseignent à enfreindre la loi (grâce à des subventions d'origine occulte mais aussi gouvernementales), comme toute la nébuleuse No Border et assimilés, sont des Européens qui travaillent en anglais. Non, les islamistes ne pourraient pas organiser tout cela sans aide et complicités, d'ailleurs je suis persuadé que si cent mille Grecs ruinés et affamés (et il y en a plus que ça) se mettaient en route vers l'Allemagne, on saurait les arrêter de force, pourtant eux n'ont pas la mer Egée à traverser. Ce ne sont pas les islamistes du Moyen-Orient ou des banlieues françaises qui ont la capacité de dicter à l'exécutif français la violation ou la non-application de lois existantes ou de dicter au législatif l'adoption de nouvelles lois de facilitation.

Par ailleurs, je rappelle que si l'expression Grand Remplacement a été popularisée par les conférences de Renaud Camus, le terme de Migrations de Remplacement (*Replacement Migration* en anglais) vient du titre officiel d'un rapport du 21 mars 2000 que l'on peut toujours consulter sur le site de l'ONU.

Alors, que les dirigeants européens soient inféodés aux Etats-Unis d'Amérique, c'est d'abord une évidence institutionnelle depuis les traités de Maastricht, Nice et Lisbonne, la dissolution de l'Union de l'Europe Occidentale et l'inscription dans le traité constitutionnel uniopéen de la priorité des décisions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. En réalité cette inféodation était déjà évidente lors de la constitution de la monnaie unique européenne, comme on l'avait montré à l'époque. Au-delà de l'évidence institutionnelle, les clauses de l'Accord de Partenariat Transatlantique, qui cesseront d'être secrètes dès qu'il sera signé, semblent en effet montrer une inféodation totale des dirigeants européens, des échelons national et supranational, aux Etats-Unis, en totale conscience du fait qu'ils travaillent contre les peuples d'Europe qui les ont directement élus ou indirectement investis. Les Etats-Unis n'ont jamais caché leur très impudique insistance auprès de l'Union Européenne pour qu'elle admette la Turquie en son sein, et comme vous le dites, ils seront les premiers bénéficiaires de la disparition de la principale alternative au dollar dans les échanges

internationaux, ce dollar qui leur garantit leur « free lunch » et pour la sauvegarde duquel j'écrivais en août 2013 qu'ils n'hésiteraient pas à lancer une guerre au Moyen-Orient (c'est pour cela qu'ils ont fait bouillir la confrontation sunnisme-chiisme), une guerre civile en Europe occidentale (printemps islamiste + révolution de couleur = printemps vert), une guerre mondiale (occasion de remettre à zéro tous les compteurs de dette) voire un bombardement nucléaire (à l'époque ils visaient l'Iran) pour réaffirmer leur exceptionnalité et leur primauté.

Enfin oui, comme l'a méticuleusement démontré Joachim Veliocas, et plus récemment répété Philippe de Villiers, nos dirigeants sont, on peut dire le mot, corrompus. Les plus vertueux refuseraient certainement un yacht ou une valise de dollars mais plus difficilement le sauvetage du prestigieux club de football de la ville ou des mille emplois d'un port en faillite. Certains croient peut-être garder leur indépendance, comme un Nicolas Sarközy de Nagy-Bocsa qui n'a pas hésité à attaquer un pays pour faire empaler le chef d'Etat qui lui avait payé sa campagne électorale. Mais la plupart acceptent l'installation dans leur circonscription de centres de diffusion d'une idéologie prônant la haine et la violence, la fin de (ce qui reste de) la souveraineté et le renversement du régime laïque, l'abolition de l'égalité entre hommes et femmes, libres et esclaves, tenants de cette idéologie et « non-croyants »..., et prônant aussi le viol des dites « non-croyantes ». Comme le savent les lecteurs de mon blogue, je ne me sens pas concerné par les querelles entre partis politiques, ou entre candidats au pouvoir sans devoir, car c'est le régime que je blâme de toutes les déviances qui lui sont intrinsèques.

Riposte Laïque : Vous parlez beaucoup de la Turquie, comme jouant un rôle essentiel, bien que funeste, dans cette opération...

Stratediplo : Eh bien oui, si de mémoire en 2015 de l'ordre de 150.000 personnes sont passées par l'ex-Libye et de l'ordre de deux millions (ou trois) par la Turquie, un pays souverain, ordonné, maître de ses frontières, qui a reconverti l'économie de toute une région dans cette activité-là, qui n'hésite pas à faire escorter les esquifs de migrants illégaux par sa marine jusque dans les eaux territoriales de la Grèce et à menacer celle-ci lorsqu'elle attire (candidement) l'attention de

l'Union Européenne, qui viole tous les jours l'espace aérien de la Grèce, et qui, de plus, se voit tout autorisé (y compris l'occupation militaire d'un membre de l'Union Européenne dont elle a déporté une partie de la population), oui, la Turquie est l'acteur principal sur lequel s'appuient ceux qui ont décidé cet envahissement, et on aurait pu lui dédier trois chapitres, sans compter ceux qui ne peuvent être écrits, car la pièce se joue encore et cet acteur principal n'en est pas encore à son apothéose.

Riposte Laïque : Pensez-vous, à l'image de l'Angleterre, l'Allemagne et la France, que les dirigeants de ces pays puissent continuer à réprimer leur peuple, quand il veut résister, et accélérer, en 2016, l'invasion migratoire ?

Stratediplo : L'accélération de l'invasion aura lieu, comme on le disait à l'instant, tout d'abord par l'apport des ayants-droit au regroupement familial avec les intrus de 2015, dès que ceux-ci auront été régularisés. Cette accélération sera doublée par l'invitation, peut-être désormais plus discrète (en Europe, mais visible chez ceux à qui elle s'adresse) que celle du 24 août, d'autres intrus supplémentaires qui ont déjà été annoncés. Plus les peuples commenceront à prendre conscience de ce qui se passe et à envisager de s'y opposer, plus les dirigeants joueront l'accélération avant d'être destitués, et plus ils dévoileront leurs intentions véritables. Ils ont d'abord inventé la « crise », c'est-à-dire la surprise et l'impuissance face au phénomène qu'ils avaient préparé et déclenché. Puis ils ont joué la lente concertation supranationale où personne n'est responsable et tous attendent la création d'une commission d'étude. Ensuite, et ça nous amène aux découvertes scandaleuses après la razzia sexuelle la plus visible du 31 décembre, ils ont joué à la fois sur le mensonge, en donnant des instructions expresses aux polices et à la presse de cacher les méfaits des envahisseurs et les dégâts de l'envahissement, et sur l'appel à la soumission, en demandant aux populations d'accueil de s'adapter, c'est-à-dire d'accepter les pratiques des nouveaux arrivants à leur rencontre. Et maintenant la répression ou plutôt l'oppression est effectivement manifeste, les derniers doutes sont levés au vu de la discrimination judiciaire, ce « deux poids deux mesures » systématique.

On ne peut plus croire à des erreurs, des faiblesses ou des hésitations,

il apparaît clairement que les dirigeants ont décidé l'impunité pour les hors-la-loi, dont non seulement les délits mais également les crimes sont tolérés, et la répression pour les légalistes, même quand leur seule faute est d'habiter au « mauvais » endroit, par exemple là où ils sont nés. Les politologues appellent cela la tyrannie, qui ne définit pas un régime mais une pratique à laquelle peut s'adonner n'importe quel régime, contrairement à la dictature qui est un régime spécifique (les pleins pouvoirs temporaires dans le cadre d'un Etat de droit). L'oppression se fera de plus en plus lourde et violente, il y aura des rues d'Isly et des Bab-el-Oued (encouragements à des génocides d'Oran) comme dans les premières années de cette V^o République qui régit toujours le pays.

Riposte Laïque : Que pensez-vous des chiffres, qui se veulent rassurants, des dirigeants français, qui disent avoir négocié 20 % des effectifs européens, et assurent nos compatriotes que le nombre de nouveaux venus ne dépassera pas 24.000... qui s'ajoutent aux 250.000 immigrés supplémentaires annuels ?

Stratediplo : Il n'y a qu'à l'ENA qu'on enseigne que 20% de deux millions puissent faire 24.000. Sauf erreur, la France s'était vue attribuer initialement, en mai, 14% des réinstallations durables et des relocalisations temporaires (on explique dans la Huitième Plaie la différence des termes et l'artifice de leur amalgame intentionnel), mais les talents d'âpre négociation de son gouvernement lui en ont finalement obtenu, en septembre, 20%. C'est donc effectivement cette proportion que recevra la France, qui s'est donnée à des dirigeants capables non seulement du révisionnisme arithmétique que vous venez d'évoquer, mais aussi de réserver 77.000 logements sociaux pour 12.000 personnes (pas familles), de violer la loi (voire la constitution), d'autoriser l'empoisonnement de la population, de minorer très largement le nombre de morts d'une canicule, de détourner un nuage radioactif... et de mentir, mentir et mentir.

On ment sur ce qui se passe dans le monde, on ment sur ce qui se passe dans le pays, on ment sur ce qu'on demande ou promet à la Commission Européenne, et, régulièrement, on se fait prendre la langue dans le sac de mensonges. Aussi, j'ose croire que les peuples de France ne sont plus dupes. Ils finiront bien par réaliser la signification de ce que le

gouvernement n'a d'ailleurs pas caché, à savoir qu'il a demandé 20% de tous les intrus de l'année dernière et 20% de tout ce qui va suivre, même s'il ne dit pas au jour le jour quel est le pourcentage de réalisation de cet objectif.

Riposte Laïque : Vous évoquez, au niveau des échéances, les deux ou trois prochaines années, et estimez, si les choses devaient continuer ainsi, que d'ici une génération, les Français et Européens ne seraient plus majoritaires. Vous ne pensez pas être alarmiste ?

Stratediplo : Je préférerais être taxé d'alarmant que d'alarmiste. En ce qui concerne les deux (pas les trois) prochaines années, le panorama européen est le suivant : pour 2016, 12 millions de regroupés familiaux avec les 2 millions d'intrus de 2015, plus, fourchette basse de ce qu'on nous annonce, 8 millions de nouveaux intrus, et pour 2017, les 48 millions de regroupés familiaux avec ces 8 millions d'intrus de 2016. Cela fait 70 millions entre 2015 et 2017, en admettant d'une part qu'il n'y aura pas de nouveaux intrus en 2017 (certains redoutent l'arrivée d'une partie du Bengale), et d'autre part que ceux de 2016 ne seront que 8 millions. Car, si les intrus de 2016 sont 13 millions (les 12 millions venant par la Turquie, annoncés notamment par Federica Mogherini, plus le million en attente en ex-Libye), leurs ayants-droit en 2017 seront 78 millions, ce qui fera un total de 105 millions entre 2015 et 2017.

Donc, il y a urgence, cela ne laisse pas le temps d'imprimer des programmes politiques et d'attendre les échéances électorales : il peut y avoir en France à la fin de l'année prochaine entre deux et quatre fois plus de non-francophones qu'il y a aujourd'hui de chômeurs. Encore une fois, je n'invente pas les chiffres, je note le nombre d'illégaux que nos dirigeants annoncent et j'applique le coefficient multiplicateur du regroupement familial qu'ils estiment sur la base de l'expérience antérieure. Même l'Amérique n'a pas vu ça, puisque les grandes vagues migratoires y sont arrivées essentiellement sur la durée d'un siècle, mais il avait suffi de quelques dizaines de milliers d'Espagnols pour altérer totalement le continent au début du XVI^e siècle. Par ailleurs, je ne me rappelle plus où j'ai écrit que les Européens pourraient ne plus être majoritaires en Europe d'ici une génération, mais il y a assez de statistiques là-dessus, en Belgique par exemple mais aussi en France

grâce aux travaux de démographes comme Michèle Tribalat.

Si l'on fait l'assimilation entre allogènes et mahométans, qui n'est pas rigoureusement exacte au niveau du détail de répartition individuelle mais qui l'est plus au niveau général des grands chiffres, on peut considérer qu'ils représentent actuellement un quart de la population française, mais plus d'un tiers des moins de vingt-cinq ans (et plus de la moitié des moins de douze ans). Dans une génération, c'est-à-dire dans vingt-cinq ans, le quart le plus vieux de la population actuelle (en quasi-totalité non mahométan) broutera les pissenlits par la racine et aura été remplacé par une génération aux deux tiers mahométane, d'après le différentiel de fécondité selon l'appartenance religieuse.

Selon le schéma actuel de transmission de leur religion par filiation, qui n'est pas une fatalité génétique humaine mais qui est une règle culturelle (sous peine de mort pour apostasie) dans cette communauté, les mahométans seront ainsi majoritaires dans une génération. L'immigration nouvelle ne fait que s'ajouter à la dynamique démographique en cours. On pourrait certes entreprendre la conversion des allogènes à notre civilisation pour qu'ils s'intègrent aux peuples indigènes au lieu de les inciter à maintenir et développer leur communauté distincte, cela peut être fait (d'autres Etats l'ont fait) en une ou deux générations par le biais de l'école, mais ce n'est pas possible sous le régime actuel (autre question, éminemment politologique).

Riposte Laïque : Une fois qu'on a dit tout cela, demeure-t-il une chance, et si oui, on s'en sort comment ?

Stratediplo : Je reprendrais le mot de l'un de vos orateurs de Rungis, Renaud Camus, justement, qui disait pour rassurer l'auditoire « nous sommes encore les plus forts », et j'ajouterais qu'il ne faut pas attendre de ne plus l'être. Or le temps et le gouvernement jouent contre nous donc l'adversaire a tout intérêt à différer la confrontation. Ces jeunes hommes arrivés l'année dernière représentent certes sur l'ensemble de l'Europe l'effectif de deux cents divisions, mais pour l'instant, et sous réserve de la distribution du contenu inconnu des cargos qui arrivent clandestinement en ce moment même de ports sous contrôle mahométan en ex-Libye ou ailleurs, ils n'ont que des armes blanches. Il y

a un peu plus de vingt ans, la Croatie a su expulser *manu militari* 10% de sa population, et il y a peu l'Arabie Séoudite a fait encore mieux *manu judiciari*, or nos intrus représentent bien moins en proportion (pour l'instant).

Dans un premier temps, l'abolition immédiate du regroupement familial en ferait repartir beaucoup, qui sont déjà déçus de ne pas avoir reçu le logement et la voiture qu'on leur avait promis (je suis sûr qu'avec une telle promesse vous n'hésiteriez pas longtemps à vous embarquer pour le bout du monde même si on ne vous promettait pas aussi de jeunes femmes assoiffées de fertilisation). Les autres illégaux devront être renvoyés. C'est à faire maintenant, pas dans six mois quand ils auront été illégalement régularisés ou dans deux ans quand leurs familles auront été amenées.

Si le régime actuel ne veut pas se résoudre à l'obéissance civile (or ses actes ne sont guère prometteurs jusqu'à présent), le peuple souverain devra en changer, et vite. De toute façon, un régime qui accule sa population à être obligée de commettre dans quelques années une déportation ou un massacre massif, ou d'être elle-même massacrée ou asservie, non seulement perd toute légitimité quel qu'ait été son mode d'accession au pouvoir, mais de plus se rend coupable de crime contre l'humanité : la morale civilisée coutumière, et plus récemment les conventions internationales écrites, interdisent d'en être complice.

<http://ripostelaique.com/dici-2017-70-millions-dintrus-en-europe-soit-14-millions-en-france.html>

<http://www.stratediplo.blogspot.fr/>